

Les frais du contrat de capitalisation Sogecapi Multisupport PM II *

Mise à jour le 30/04/2024

Montant minimal de versement initial : 500 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : NA

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros)
 - 0,60 % maximum
- Supports en unités de compte
 - 0,84 % maximum (hors SCPI)
 - 1,003 % maximum pour les supports SCPI

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Evolution : commissions prélevées par la banque
 - 0,80% TTC supplémentaires pour un capital constitué jusqu'à 150 000€,
 - 0,56% TTC supplémentaires pour un capital constitué entre 150 001 € et 500 000€,
 - 0,35% TTC supplémentaires pour un capital constitué supérieur à 500 000€,
- Minimum de perception : 500€ TTC supplémentaires par an

B) Frais récurrents des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,99 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,01 %
Fonds obligations (moyenne)	1,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,64 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,52 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,42 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,58 %

2/ Gestion libre Private Banking – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,95 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,99 %
Fonds obligations (moyenne)	1,18 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,62 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,57 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,64 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,61 %

3/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée – moyenne par univers d'investissement

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion sous Mandat Evolution 1,40 %
 - Dont taux de rétrocessions de commissions**** 0,73 %

C) Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	NA
<i>frais proportionnels</i>	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	2,50% maximum
Frais de changement de modes de gestion	0%
Frais d'arbitrage	
Gestion libre	
- Proportionnels ou forfaitaires	0,50% maximum
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages	0,50% maximum
- Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Arbitrages en Gestion sous Mandat Evolution :	
• Gratuits pour les arbitrages réalisés dans le cadre du mandat	
• 0,5% dans la limite de 75€ pour les autres arbitrages	
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	NA
Frais de rachat	
• Au cours des 4 premières années de souscription, le montant du rachat total sera diminué de la rémunération du support Sécurité en euros (intérêts crédités et participation aux bénéfices) afférente à la première année de souscription. En cas de rachat partiel, les frais de sortie seront réduits en proportion du montant racheté.	

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.